**LA RELOCALISATION SOLIDAIRE, ÉCOLOGIQUE,**

**Economique et Démocratique**

**RESUME DE L’OUVRAGE**

# Depuis la crise sanitaire mondiale du Covid 19, nous vivons un grand basculement de la société, qui va nous conduire au moins vers une grave récession économique mondiale, voire vers un effondrement progressif ou brutal, nul ne le sait. L’objectif de cet ouvrage vise à mieux faire comprendre aux citoyens, aux médias, dirigeants politiques, aux chercheurs, les limites du fonctionnement actuel de la mondialisation capitaliste libérale. Cette dernière qui nous on conduit à la situation actuelle. Cependant, l’objectif de cet ouvrage vise surtout centrer l’attention sur le fait, qu’il existe des alternatives, dont la plupart existent déjà. Cependant, elles s’avèrent limitées à de petites échelles. La relocalisation écosolidaire figure parmi l’une d’entre elles. Or, de nombreux citoyens, chercheurs, élus, militants, ou personnalités, tel Nicolas Hulot qui revendiquent la relocalisation comme une priorité urgente et importante à présent. Ainsi, le 6 mai 2020, avec la fondation, il a présenté 100 principes pour se réorienter vers un nouveau monde et 5 principales propositions, dont celle de « la relocalisation d’une partie de l’économie », en France et en Europe. Or, les élites économiques et politiques ne semblent pas encore prêtes à suivre cette voie, mais tentent plutôt de relancer aussi vite que possible, la croissance libérale mondialisée.

# La relocalisation s’avère un sujet à la fois simple au départ, mais finalement relativement complexe, car selon le secteur et la manière par lequel on le met en œuvre, l’écologie, l’économie, la démocratie, la culture, le social, la relocalisation est susceptible de nombreux retournements inattendus. Cela génère alors des conséquences très différentes et parfois antagonistes. La relocalisation se révèle une alternative qui remet en question le modèle dominant de la mondialisation libérale et qui parcourt la majorité des partis politiques, mais avec des opinions et des solutions qui varient entre eux. Cet ouvrage propose non seulement des exemples concrets pour une relocalisation multisectorielle, afin d’en montrer les enjeux politiques, du local au global, de manière concrète et philosophique.

On observe ainsi, deux politiques opposées face à la mondialisation actuelle : un excès de centralisme, qu’il soit de nature étatique, internationaliste ou mondialiste et l’autre excès : le régionalisme ou le nationalisme, qu’il soit xénophobe, égoïste ou guerrier. Or, pour éviter ces deux excès, il existe la possibilité d’une relocalisation dans le cadre d’un confédéralisme international écologique et solidaire, qui sont des conditions pour faire advenir « le Terrestre », tel que l’envisage Bruno Latour.

Au l’échelon national et local, les principes clés d’une relocalisation écosolidaire s’avèrent l’autonomie économique, culturelle, gouvernementale (ou démocratique), la solidarité et l’écologie. Relocaliser permet de retrouver une autonomie dans la satisfaction des besoins essentiels. Ces derniers s’avèrent par ordre de priorité, l’alimentation, la santé, le logement, l’éducation, les transports.

Il existe de nombreuses alternatives concrètes visant à relocaliser la production industrielle, agricole et les services des pays étrangers vers les nations et du national vers le local. Parmi ces alternatives, il y a le développement de villes à taille humaine soutenables écologiquement, l’économie de proximité, le développement des monnaies locales... La relocalisation peut s’incarner dans le cadre d’une réforme plus écologiste et humaniste de l’urbanisme et de l’aménagement du territoire, dans les relations entre les villes et les campagnes. Ainsi, il s’agit notamment d’arbitrer politiquement, ou de trouver un équilibre entre le retour à la terre vers de grands villages ou l’agrandissement des petites villes, entre la densification urbaine ou la végétalisation, entre le développement de l’agriculture ou celui de la foresterie, entre l’implantation de la végétation dans les villes ou autour d’elles. L’écologie et la qualité de vie dépendent donc du niveau de la densité (humaine, sociale, culturelle...), de leur diversité et de la densité de diversité. Ce sont d’abord les politiques de développement locaux des années 1960, qui les premières on mis en avant la notion de relocalisation.

La relocalisation écosolidaire, elle peut être capitaliste ou non, fédéraliste ou non. La relocalisation fédéraliste et solidaire s’avère prioritairement fondée sur une relocalisation de la production et la régulation fédéraliste de la fiscalité, du social et de l’écologie. Quant au municipalisme confédéral de Bookchin, il relève d’une relocalisation de la démocratie politique. Il peut être articulé ou non avec l’internationalisme confédéraliste organisé du local au global.

A l’échelon international, il existe 4 principales politiques de régulation des normes socio-économiques et environnementales : la mondialisation ordolibérale, l’altermondialisme fédéraliste (et l’internationalisme fédéraliste), l’altermondialisme centralisateur (et l’internationalisme centralisateur), la relocalisation nationaliste (l’ordre capitaliste), la relocalisation écosolidaire (qui peut aussi être dénommée relocalisation fédéraliste et sociale). Parmi les solutions concrètes pour conserver une régulation internationale solidaire, il existe un système de préférence généralise (SPG), qui vise notamment à éviter les dérives du protectionnisme déguisé de la clause sociale en faveur du commerce des pays industrialisés. La relocalisation suppose en même temps une plus forte régulation démocratique internationale. La relocalisation s’avère à la fois un but et un moyen pour améliorer ces 5 secteurs clés de la société, pour mieux servir le social, l’écologie et l’économie, la culture et la démocratie.

La proportion entre la relocalisation et la régulation internationale varie en fonction des secteurs dans la relocalisation écosolidaire. Cette dernière ne veux ni basculer dans l’excès du local, ni dans le trop de mondial centralisé et dérégulé. Dans le cadre de la relocalisation écosolidaire, la relocalisation doit être majoritaire pour l'économique, la culture et la démocratie. A l'inverse, au plan des normes sociales et écologiques, la régulation internationale doit être majoritaire et vers le mieux disant (pas vers le bas).

Une relocalisation efficace et puissante, notamment dans un but écologique, suppose que simultanément les 4 autres principaux secteurs de la société soient relocalisés dans le cadre de politiques misent en relation de manière cohérente. Cela nécessite donc de relocaliser non seulement une large partie des secteurs socio-économiques, mais aussi culturels et démocratiques.

   **MA BIOGRAPHIE ET LA SYNTHESE DE MES PUBLICATIONS**

Je suis titulaire d’un doctorat de sociologie politique depuis 2005 et depuis une vingtaine d’années j’exerce comme enseignant en sociologie à l’université notamment. D’un point de vue quantitatif, j’ai réalisé, 36 publications scientifiques dont : 4 ouvrages individuels, 1 direction d’ouvrage, 18 publications d’ouvrages collectifs, 13 publications dans des revues nationales ou internationales avec comité de rédaction, 49 colloques scientifiques, dont 20 colloques internationaux et 29 colloques nationaux. Par ailleurs j’ai rédigé plus de 60 articles de vulgarisation de la recherche et effectué plus d’une cinquantaine de conférences auprès d’associations pour présenter ces différents ouvrages. Pour la diffusion des ouvrages et les conférences, qui pourront en découler, je m’appuie aussi sur un large réseau associatif national et international.

Parmi, les 4 ouvrages personnels que j’ai publié en sociologie, le premier porte sur le commerce éthique, le second sur le commerce équitable et le troisième sur le pouvoir illégal des élites et le quatrième s’intitule « Qui dirige le monde ? ». J’ai par ailleurs dirigé un ouvrage sur la psychologie du néolibéralisme en 2015 et un autre sur l’écologie sociale en septembre 2018. Cet ouvrage est donc en quelque sorte une synthèse des précédents, mais dans une optique plus large.

**TABLE DES MATIERES**

**LA RELOCALISATION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE**

**Au service de l’écologie, de l’autonomie économique et démocratique**

**CHAPITRE 1**

**LES LIMITES ECOLOGIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES DE LA CROISSANCE MONDIALISEE:........**12

**une incitation à la relocalisation ?**

Un réchauffement climatique de 4°C entraînerait une catastrophe alimentaire mondiale

### Prévisions d’évolution des relations entre l’humanité et la planète

L’empreinte écologique et carbone s’avère un critère dans une politique de relocalisation écosolidaire

La responsabilité du réchauffement climatique revient d’abord aux individus et aux pays les plus riches

Les prolos se révèlent plus écolos que les bobos !

L’énergie électrique ne réglera pas facilement les émissions de CO2 des véhicules fonctionnant au carburant.

L’accès aux ressources est une lutte des classes Nord-Sud

**CHAPITRE 2**

**LES ALTERNATIVES CONCRETES POUR RELOCALISER LA PRODUCTION : :**...........................19

**Diminuer les transports et mieux protéger l’environnement**

LA RELOCALISATION S’INSCRIT DANS DES ALTERNATIVES CONCRETES

La relocalisation s’avère une dimension à la fois plus large

               et plus ciblé que les solutions écologistes classiques de protection de l’environnement

Comment réguler équitablement la consommation de carburant, afin de limiter les émissions de CO2

La croissance infinie des transports permet de vivre dans un mouvement perpétuel favorable à l’oubli de soi

               et au capitalisme néolibéral

La relocalisation, via l’économie de proximité favorise un développement soutenable

La vente directe, donc sans intermédiaires peut prendre des formes variées

LES MONNAIES LOCALES FAVORISENT LA RELOCALISATION,

L’ECONOMIE DE PROXIMITE ET L’AUTONOMIE SOLIDAIRE

La création de monnaies locales favorisent aussi l’économie de proximité

La création monétaire peut contribuer à soutenir la production et l’emploi local

Les monnaies locales s’avèrent complémentaires aux monnaies régionales, nationales, continentales

               et à une monnaie mondiale

UN TOURISME PLUS RESPONSABLE

# SUPPOSE NOTAMMENT UN TOURISME PLUS RELOCALISE ET PLUS LENT

# Il y a des limites et des opportunités offertes par le tourisme classique

## Le tourisme classique dispose de limites, mais offre aussi des opportunités

Les expérimentations qui tendent vers un tourisme responsable

L’impact de la relocalisation sur le réchauffement climat s’avère importante, mais pas majoritaire

Dans les cultures traditionnelles, les moyens de se déplacer s’avéraient plus lents

**CHAPITRE 3**

**RELOCALISER EN REORGANISANT L’URBANISME ET DES RELATIONS VILLES-CAMPAGNES**......34

Les petites villes ou les gros villages sont l’avenir de l’urbanisation future

Créer de petite villes, accroit aussi l’autonomie gouvernementale des citoyens

L’initiative des villes en transition vise à développer l’autonomie locale par la relocalisation

Les surfaces cultivables diminuent avec l’urbanisation croissante

Le retour a la terre est-il cohérent avec la relocalisation ?

En relocalisant, il est possible de densifier les villes, sans oublier leur beauté

Revégétaliser les villes permet d’améliorer la qualité de vie urbaine

L’efficience consiste à cultiver la majorité des terres agricoles à la périphérie de la ville

               et à placer de petites zones boisées en ville

Reste-il assez de terres cultivables à l’échelle mondiale actuellement

               et leur quantité sera-elle suffisante pour nourrir l’humanité ?

La végétalisation urbaine peut être agricole ou forestière

La déforestation s’explique par de nombreuses causes

Le niveau de la densité, de la diversité et de la densité de diversité contribue à la qualité de vie

Il y a trois moyens d’accroitre la densité de la population

Les urbanistes cherchent un équilibre entre les excès de densité urbaine et le manque de diversité d’opportunités.

La qualité de vie intérieure se renforce en diminuant la vitesse extérieure

# CHAPITRE 4

**LA RELOCALISATION EST EN PARTI UN RETOUR AUX POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT LOCAL.......**52

Le développement ne doit être confondu avec la croissance

Qu’est ce que le développement local ?

L’histoire du développement local en France débute dans les années 1960

L’autonomie s’avère un de principes fondamentaux du développement local

Il existe de nombreux pseudo-développement local

Le développement local s’inscrit aussi dans la théorie du libéralisme économique et l’évolutionnisme de Rostow

L’approche systémique analyse la société comme un système global dirigé par des rétroactions

Le marxisme et la théorie de la dépendance hésitent entre le développement local

               et le développement de l’Etat solidaire Mondial

Les courants anti-développementalistes critique le capitalisme, la culture occidentale

               et proposent des alternatives autour de l’autonomie locale.

L’économie humaniste de Perroux entend concilier libéralisme, marxisme et l’humanisme

La relocalisation écosolidaire propose un modèle spécifique du développement local

Il existe donc des conflits théoriques importants entre les théories du développement local

**CHAPITRE 5**

**LA RELOCALISATION CONTRE LA MONDIALISATION LIBERALE**..............................................67

**Relocaliser au service de l’écologie, de l’autonomie économique, démocratique**

**et de la satisfaction des besoins essentiels**

LES KEYNESIENS ET LES MARXISTES CRITIQUENT LE LIBERALISME ECONOMIQUE

La théorie du libre-échange a des limites au niveau écologique et socio-économique

Les politiques de relocalisation proviennent aussi de la théorie de la dépendance

La mondialisation capitaliste actuelle est plus ordolibérale que libérale

Créer des géants économiques continentaux par la régulation Européenne,

               mais privilégier d’abord les petits et moyens producteurs locaux

LES BESOINS ESSENTIELS, LE DEVELOPPEMENT AUTONOME, LA CULTURE

SONT LES TROIS PRINCIPES D’UNE RELOCALISATION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

La satisfaction des besoins essentiels remet les attentes du peuple, ses besoins

               et ses droits au centre du développement

Il existe plusieurs courants du biorégionalisme, incluant la dimension géographique et culturelle et gouvernementale

Le philosophe Charles Taylor tente de concilier la liberté et l’égalité au plan culturel et démocratique.

Il ne faut pas confondre les notions de culture, d’identité, d’identité culturelle,

               d’identité d’extrême droite et d’identité de gauche

Une communauté a besoin de se réapproprier sa culture, en particulier lorsqu’elle est dominée

Au plan culturel, l’harmonie entre le local et le global peut être atteinte notamment en trouvant le point d’équilibre

Chaque nation, chaque localité peut suivre sa propre voie de développement local

La technologie appropriée, les Low Tech permettent de développer l’autonomie économique

On peut distinguer trois périodes dans le développement des technologies appropriées

Ces technologies appropriées, les Law Tech s’inscrivent aussi dans le courant du recyclage

               pour des raisons écologiques et financières

L’approche fondée sur les technologies appropriées (l’autonomie, la culture) et les besoins essentiels

               ne doit pas aboutir à un système à deux vitesses

Dans la permaculture, le local doit se relocaliser et s’harmoniser avec le global

**CHAPITRE 6**

**LA DIMENSION SOLIDAIRE DE LA RELOCALISATION : DU LOCAL A L’INTERNATIONAL**................89

UNE RELOCALISATION ÉCOSOLIDAIRE SUPPOSE DE CONSERVER UNE PART DE COMMERCE EQUITABLE

La relocalisation solidaire et écologique s’oppose au protectionnisme nationaliste égoïste

Écologie et solidarité internationale sont indissociables dans le cadre d’une relocalisation éco-solidaire

L’écologie est-elle compatible avec le commerce équitable Sud-Nord ?

Le commerce équitable doit il plutôt être Nord-Sud, Sud‑Sud ou Nord‑Nord ?

L’intérêt principal du commerce équitable réside plus dans la prise de conscience que dans les volumes vendus

Le principe le plus important du commerce équitable, c’est le prix

Quelles sont les solutions face à la croissance des réfugiés et des migrants ?

Un développement autonome suppose une relocalisation globale ou sélective (c’est à dire partielle),

               de même que le droit à un certain protectionnisme

Du point de vue social, il s’agit de relativiser l’impact des délocalisations vers les pays à bas salaire

Il existe 5 principaux niveaux entre le pôle de l’autarcie et de la dépendance internationale (par la spécialisation)

PLUS DE RELOCALISATION ET DE REGULATION DE LA FINANCE MONDIALISEE

               BENEFICIERAIT A L’ECOLOGIE ET AU SOCIAL

Relocaliser la finance internationale renforcerait l’autonomie économique des nations

L’autonomie économique des nations serait renforcée par la relocalisation des investissements directs à l’étranger

La régulation des flux de capitaux se révèle un enjeux important de l’autonomie financière des nations

        donc de leur relocalisation

La limitation du contrôle des IDE favorise les investissements dans le pays, plutôt qu’à l’étranger

Le reporting public pays par pays d’une part et la taxation unitaire permettraient de réguler la finance internationale

La démocratie économique internationale suppose aussi une démocratisation plus égalitaire de la fiscalité internationale

Renforcer le rôle de l’Etat nation permettrait de mieux réguler les entreprises privées mondialisées

Il existe de nombreuses propositions pour relocaliser et réguler la finance internationale

Il y a différents flux économiques pourraient être majoritairement relocalisés

Les 4 secteurs nationaux susceptibles d’être relocalisés et/ou régulés

**CHAPITRE 8**

**LES RELOCALISATIONS DANS LES COURANTS POLITIQUES DE GAUCHE ET DE DROITE..............108**

LA RELOCALISATION DANS LE CADRE

DE L’ECOLOGIE POLITIQUE INTERNATIONALE

Liberté, égalité et ordre structurent les 8 grands systèmes politico-économiques

Un système économico-gouvernemental capitaliste libérale ou autoritaire peut prendre 4 formes principales :

Un système économico-gouvernemental solidariste peut prendre 4 formes principales

Il y a 4 pôles de différenciation entre gouvernement d’État et gouvernement fédéral

Les 4 pôles dans 8 grands systèmes ou régimes politico-économiques

Ce qui génère 4 grandes types de systèmes politico-économique nationale ou internationale

La relocalisation ou le souverainisme peut être de droite ou de gauche, défensif ou offensif

Il y a 4 types de relocalisation ou de souverainismes défensifs et conquérants (nationalismes et partisianismes)

A l’échelon national et international, il y a différents types de politique socio-économique égalitaire ou libérale

Il y a 4 pôles de la régulation internationale par le ou les gouvernements,

DIFFERENCIER RELOCALISATION, SOUVERAINETE ET NATIONALISME

Qu’est ce qui différencie le concept de relocalisation et de souveraineté ?

Il faut distinguer les nationalismes, les souverainismes et les partisianismes

On peut distinguer plusieurs formes de gouvernements économiques souverainistes et de relocalisations éco-solidaires.

Il existe un protectionnisme capitaliste conquérant, un protectionnisme social démocrate

               et un protectionnisme écosocialiste.

Lorsque les revendications visant l’intérêt national deviennent excessives,

               elles peuvent dériver vers un nationalisme conquérant et égoïste.

# Le nationalisme peut s’avérer de droite, d’extrême droite ou de gauche.

La relocalisation, la souveraineté et le protectionnisme peuvent être de gauche comme de droite.

On peut distinguer 6 grands mouvements pour la relocalisation prônant la solidarité et la décroissance ou non.

Qu’est ce que la relocalisation fédéraliste écologiste et sociale ?

Une politique de relocalisation écosolidaire ne s’avère pas compatible avec tous les systèmes économiques.

La relocalisation de la production suppose une part de planification démocratique globale

L’écosocialisme autogestionnaire prône la relocalisation et représente un courant parmi les écosocialismes

IL EXISTE DES RELATIONS ENTRE L’AUTONOMIE PSYCHOLOGIQUE

ET L’AUTONOMIE SOCIÉTALE ET LA RELOCALISATION

La force de l’autonomie s’oppose à la faiblesse de la dépendance au plan collectif et individuel

Les actions visant à dominer l’autre contribuent à renforcer son estime de soi, son identité

L’orgueil de la puissance autonome ou dominatrice s’oppose à l’humilité dans l’autonomie

L’égoïsme psychologique et national s’oppose à l’altruisme solidaire

Les individus et les peuples sont largement déterminés par des besoins psychologiques

               et sociétaux, générant des peurs.

COMMENT CONJUGUER UNE POLITIQUE SOCIALE, ECOLOGISTE ET DEMOCRATIQUE

DANS LE CADRE DU FEDERALISME GOUVERNEMENTAL ?

L’internationalisme centralisateur (d’Etat) se différencie de l’internationalisme fédéraliste

La redistribution a une fonction de cohésion sociétale du niveau individuel au niveau global

La comparaison entre les différents types de gouvernements démocratiques peut s’établir autour 3 différents critères

LES 4 GRANDES POLITIQUES NATIONALES ET INTERNATIONALES

DE REGULATION DES NORMES SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

**CHAPITRE 8**

**UN SYSTEME DE PREFERENCE GENERALISE (SPG) PERMETTRAIT UNE RELOCALISATION PLUS SOLIDAIRE...132**

Afin de favoriser la libéralisation des investissements l'OCDE a tenté de faire signer par ses membres l’AMI en 1998

Les APE et le TAFTA (traité transatlantique) résultent d’un long travail de lobbying

Les clauses sociales visaient à réguler le système commercial international

               concernant les normes fondamentales du travail

Les systèmes de préférence généralisée (SPG) fortement incitatifs

               permettraient un véritable commerce éthique et équitable

Dans le cadre de l’Union Européenne, les droits préférentiels sont de deux types

Dans les droits préférentiels on distingue : le régime général, le régime “SPG+ et le régime “PMA”

Un SPG fortement incitatif peut s’avérer efficace

Il y a plusieurs critères possibles qui peuvent être combinés concernant les modes de relocalisation ou de souverainisme

Il existe 4 formes principales de relocalisation avec ou sans protectionnisme

Au plan économique, la relation entre l’intérieure et extérieure différencie aussi

               les protectionnismes économiques de droite et de gauche

**CHAPITRE 9**

**RELOCALISER LA DEMOCRATIE ET LA REGULATION SOCIO-ECONOMIQUE :..................................182**

**Comparaison entre le gouvernement par l’Etat et par la fédération**

# LE DEVELOPPEMENT LOCAL SUPPOSE AUSSI

# UNE RELOCALISATION DE LA DEMOCRATIE POLITIQUE

Le développement économique local suppose le développement d’une démocratie et d’un pouvoir local

Or, il existe un équilibre optimum entre efficacité et robustesse dans la taille d’un système

Les lois de décentralisation, ont permis l’émergence de 5 figures de gouvernements locaux

COMPARONS 4 SYSTEMES DE GOUVERNEMENT ECONOMIQUE

AUTOUR DE LA RELOCALISATION DE LA DEMOCRATIE : LIBERTE CONTRE EGALITE

Il existe diverses définitions et conceptions théoriques du fédéralisme politique

Le confédéralisme sociale regroupe des systèmes économiques socialistes, communistes ou capitalistes sociales

Le confédéralisme (intégral) social de Proudhon vise à trouver un équilibre

               entre la liberté décisionnelle législative et l’égalité socio-économique

Comparons les 4 principaux systèmes économiques de gouvernements démocratiques

L’égalité des lois opère contre la liberté des décisions prises par les citoyens entre territoires

Au plan de la décision législative gouvernementale, la confédération favorise la liberté et l’État unitaire privilégie l’égalité

Comparons la liberté décisionnelle démocratique d’une région entre un Etat et une confédération ?

L’égalité-uniformité différent de l’égalité par la solidarité

L’inégalité socio-économique ne signifie pas forcément pauvreté, mais simplement différence

Comparons entre l’égalité décisionnelle législative (la démocratie politique) entre ces 4 systèmes politiques

Il y a des différences d’égalité socio-économique entre les citoyens d’un même territoire

               et les citoyens de différents territoires

Comparons la liberté démocratique décisionnelle législative et la solidarité socio-économique

               entre 4 systèmes économiques et gouvernementaux démocratiques

Un territoire pauvre, en quête de solidarité doit choisir entre la sûreté du système étatique

               et le risque de la confédération

Des référendums d’initiative populaire précédant un référendum fédéral

               permettraient de conjuguer l’égalité socio-économique et la liberté législative

Au plan de la liberté décisionnelle, la taille de l’organisation compte plus que la forme du gouvernement

Le « coût de transaction » s’avère un des critères de la sortie ou de l’entrée dans un espace commun

RELOCALISER LA DEMOCRATIE : DE L’INTERNATIONALISME AU MUNICIPALISME

Les internationalismes peuvent prendre plusieurs formes

Comparons 4 systèmes de gouvernements continentaux, sur le plan de la liberté décisionnelle législative

               contre l’égale-uniformité des lois

Le confédéralisme municipal ou libertaire provient à l’origine du municipalisme

Il peut exister au moins trois formes principales de municipalisme ou de fédéralisme municipaliste,

                ou de fédéralisme des communes

Le confédéralisme municipale de Bookchin s’organise sur plusieurs niveaux

Le municipalisme s’expérimente dans le confédéralisme démocratique au Kurdistan syrien

#### Il y a 4 niveaux dans le confédéralisme démocratique du Kurdistan irakien

Le municipalisme libertaire, le municipalisme confédéral, le confédéralisme (intégral) social de Proudhon

               visent à trouver un équilibre entre la liberté décisionnelle législative et l’égalité socio-économique

CONCLUSION GENERALE

**publications DE THIERRY BRUGVIN**

**publications d'ouvrages individuels**

**2019                      Qui dirige le monde ? La finance, l’ideologie, la psychologie ? Edition Libre et Solidaire, 232 p.**

**2016                      publication en chine et traduction en chinois mandarin**

                              **de l’ouvrage le pouvoir illegal des elites, Edition Hainan Publishing House, 221 p.**

**2015                      COMMERCE EQUITABLE ET ETHIQUE : OPPORTUNITES ET LIMITES,  L’Harmattan, 222 p.**

**2014                          Le pouvoir illegal des elites, Edition Max Milo, 257 p.**

**2007                           Les mouvements sociaux face au commerce ethique :**

               **Une tentative de regulation democratique  du travail, Hermès/Lavoisier, Londres, 402 p.**

**DIRECTION D’OUVRAGEs**

**2018                      6 chemins pour la decroissance, sous la direction de Thierry Brugvin, (Dir),**

                              **Ed. Le Croquant, Juin 2018,** **Thierry Brugvin, Vincent Bruyère, Christian Laurut, Jean                                     Luc Pasquinet, Michel Lepesant, Thierry Sallantins**

                              **2015                      Etre Humain en systeme capitaliste, psychosociologie du liberalisme, sous la direction de Thierry                 Brugvin (Dir), Edition Yves Michel,**

## SELECTION d’articles PUBLIES

## Dans des revues avec comité de lecture

**REGULATION DES NORMES, AUDIT ET ETHIQUE**

**2016                      « Les inégalités démocratiques entre coopératives, et mutuelles », *La revue du Mauss,***

                              **Juillet 2016**

## 2009                      *« La RSE et danger de la privatisation non démocratique de la régulation du travail »,*

                              **Bulletin Oeconomia Humana de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable-                              UQAM ? Université de Québec à Montréal, Canada, Avril 2009, (p 19-20), 28 p.**

###

## DEMOCRATIE POLITIQUE, SOCIALE ET GOUVERNANCE

**2016                      « Gouvernance et démocratie au regard de la privatisation des normes », *L’Homme et la société,*                               n°199, Coordonné par Bernard Hours et Thierry Pouch, Juillet 2016, p. 57-71, 220 p.**

## *2005                      «  Les sens cachés de la gouvernance »,*

##                               Nouveaux Regards*,* La Gouvernance et ses enjeux*, n°29, avril-Juin, 2005, p. 8-11, 73 p.*

## *2003                            « Gouvernance contre régulation citoyenne internationale »,*

##                                La pensée*, N° 333, janvier/mars 2003, (p. 147-156), 179 p.*

### ECOLOGIE ET PAUVRETE

### 2014                      « Ecologie, culture populaire et culture de la pauvreté », *Revue du Mauss,* Novembre 2014, 13 p.

**2013                      « L’autonomie alimentaire dans une perspective écologiste décroissante radicale », *Mouvements*,                     juin 2013, 8 p.**

###

### PUBLICATIONS  D’ouvrages collectifs

**LA REGULATION DES NORMES,  L’AUDIT  ET L’ETHIQUE**

## *2012       « Systèmes de vérification et de normalisation des produits agricoles : quelle fiabilité sur le marché du commerce équitable ? », Mantiaba COULIBALY et Thierry BRUGVIN,  in Bernard CHRISTOPHE, Roland PEREZ,* agro-ressources et environnement, enjeux societaux et pratiques manageriales, *Collection « Capitalismes – éthique – institutions », Presses universitaires du Septentrion, 2012 , p. 341-361, 437 p.*

##

## *2012       « Histoire du commerce équitable », in* Dictionnaire du commerce équitable*, sous la dir. de V. Blanchet, A. Carimentrand, Quae Editions, p. 147-150, 262 p.*

**2010       « Des critiques formulées par le courant ’’MINGA’’ aux limites du commerce équitable »,  , in *Mettre en marché pour une cause enjeux commerciaux et impacts du commerce équitable*,  MF. B. Turcotte (dir.), Presses de l’Université du Québec, p 160-166, 287 p.**

##

## *2009       « La régulation des normes sociales par les codes de conduite des ONG», in* Normer le monde*, sous la dir. de Yves Schemeil et Wolf-Dieter Eberwein, L’Harmattan, Paris, p 111-131, 384 p.*

##

## *2009* Commerce équitable, Importer et vendre autrement*, Thierry Brugvin, Elisabetta Bucolo,*

## *Thomas Coutrot, Anne Olivier, Editions Sylepses, 102 p .*

##

## *2008       « La  privatisation de la régulation internationale du travail favorise-t-elle sa démocratisation ? » In* la Mondialisation au risque des travailleurs*, Collection questions contemporaines ? Sous la dir. Bazin L. et Selim M., L’Harmattan, (p. 161-172), 290 p.*

**2003     « La régulation démocratique internationale et les codes de conduite (p. 208-213), in *la gouverne et les nouveaux mouvements sociaux economique,* », l’UQUAM, Montréal, mai 2003,  357 p.**

**2003      « L’action des codes de conduite et des labels sociaux dans la régulation du  travail dans les**

**PED », les enjeux du developpement durable et les strategies des acteurs :**

**la place des entreprises, sous la dir. de Kamala Marius Gnanou,Paris Unesco / Karthala, (p. 133-156), 251 p.**

## *1999*         *« Le rôle de l’OIT et de l’Union Européenne vis à vis des codes de conduite relatif aux normes fondamentales du travail », sous la dir. d’Auroi C. et  Schumperli-Younossian C*., Le commerce durable, *IUED (Institut universitaire de Genève), Genève, 2000, (p. 163-175), 351 p.*

## *DEMOCRATIE POLITIQUE, SOCIALE ET GOUVERNANCE*

**2016       La guerre du Moyen Orient, in *quelle fraternite voulons nous*?, Yves Michel, Dir. Marsan, 2016,                                             p. 57-63, 250 p.**

**2015**       **« Gouvernance et démocratie au regard de la privatisation des  normes », *L'homme et la société,*** *Les mille                peaux du capitalisme,* Tome 2, mai 2015, (p 25-52), 255 p.

##

## *2012       « L’hégémonie de la gouvernance globale libérale », in* Aux confins de la nation, Pour une sociologie des frontières, *Boudreault P.W. et Dressler W. (dir.), L'Harmattan, 2012, p. 119-146, 280 p.*

**2010                      « Luttes sociales pour la gratuité », in *Liberté, égalité, gratuité,* Pour la gratuité des services                              publics, sous la dir. de Ariès Paul, p.65-75, 127 p.**

**2008                      « L’ONU peut-elle réguler les multinationales ? », in *Chronique de la gouvernance,***

                              ***Editions                Charles  Léopold Mayer,* (p. 161-p164), *238 p.***

**2006                      *le petit alter, dictionnaire de l'altermondialisme*, ouvrage collectif Sous la direction de Jean                               Marie Harribey, Presses des Milles et une nuit, Paris, 2006, 450 p.**

## *2005                      « La gouvernance par la société civile : une privatisation de la démocratie ? In* quelle democratie                           voulons-nous ? *Sous la dir. d’Alain Caillé, La découverte, 2005, (p. 68-77), 142 p.*

## *2004                      « global civil society 2004/5 », sous la dir. de Helmut Anheier,*

##                               *The London of Economics and Political Science (LEPS), Sage Publications, London, 2004, 374 p.*

###

### ECOLOGIE ET PAUVRETE

**2018                      « De la transition écologique à l’écosocialisme autogestionnaire » in *Transition Écologique et                          durabilité : Politiques et Acteurs. Regards franco-allemands sur le changement socio-                                  écologique ?*** **Nachhaltigkeit und Transition: Politik und Akteure. Sozio-ökologische                                   Transformation aus deutsch-französischer Perspektive, Anahita Grisoni, Rosa Sierra (eds.)                               ouvrage collectif en langues allemande et française, Frankfurt/New York, Campus Verlag, 2018, p.                167-188, 408 p.**

**2015                      « La créativité populaire et l’écologie » in « *a quoi revent les milieux populaires*** **?, Paul Ariès et                          Jean Paul Trovero, Editions Golias, 2015, p. 79-129, 269 p.**

## *2014                      « Culture populaire, culture de la pauvreté et sobriété heureuse », in IRTS,* Nouvelle formes de                          solidarité et d’intervention sociale, *Les  cahiers du travail social, IRTS, 2014, p.91-104, p. 120 p.*

**2013**                      La décroissance, une voie vers l’autogestion sociale et écologique, **in Michel LEPESANT (dir.),                                             *L’antiproductivisme, un défi pour la gauche***, Parangon, p.186-193, 228 p.

## *2011                      « Relocalisation sélective et sociale contre relocalisation nationaliste ? », in* Décroissance ou                          recession*, pour une décroissance de gauche, sous la dir. Paul Aries, p.67-70, 145 p.*

## *2011                      « L’écosocialisme autogestionnaire : alternative au capitalisme ? », in* Décroissance ou recession*,                           pour une décroissance de gauche, sous la dir. Paul Aries, p.21-26, 145 p.*

##

## *PSYCHOSOCIOLOGIE*

**2015                      « Psychosociologie de l’être humain face aux pouvoirs politiques et économiques »,**

                               **in *Etre Humain en systeme capitaliste, psychosociologie du liberalisme,* Edition Yves Michel ;**

###

**COMPTES RENDUS DE LECTURE D’OUVRAGES DE THIERRY BRUGVIN**

**2014       Compte rendu de lecture de l’ouvrage de T. Brugvin,**   Le commerce équitable et éthique. Opportunités et limites, Paris, L’Harmattan, 2014, 222 pages, **par Jérôme Ballet,** Fonds pour la recherche en éthique économique**, Éthique et économique/Ethics and Economics,** 11(2), 2014, p. 147.

**2014       Compte rendu de lecture de l’ouvrage de T. Brugvin,**   Le commerce équitable et éthique. Opportunités et limites, Paris, L’Harmattan, 2014, 222 pages, **Ecolomag,** **mars-avril 2014**

**2010       Compte rendu de l’ouvrage  de T. Brugvin,**  « Les mouvements sociaux face au commerce éthique, une tentative de régulation démocratique du travail, Hermes/Lavoisier, Paris (2007). 402 pp », **par Marie-Emmanuelle Chessel** (CNRS), **Sociologie du travail n° 52,** (janvier-mars 2010), p 112-114.

**2007**       Analyses bibliographiques de l’ouvrage de Thierry Brugvin**, Les mouvements sociaux face au commerce éthique : Une tentative de régulation démocratique du travail, Lavoisier, 2007, 402 pages, par Guy CAIRE,** Revue Tiers Monde, 2008/4 (n° 196), Éditeur Armand Colin, page 935